



Republique Démocratique du Congo
MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE
CENTRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES – en sigle C.RE.S.H.



Direction Scientifique

CONGO DEMOCRATIQUE : LE PRIX DE LA PAIX
APPEL A CONTRIBUTIONS EN VUE DE LA PUBLICATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF



Photo : *L'Express*

DOMAINES ET SUJETS

Les projets de chapitres soumis, relevant essentiellement des sciences humaines et sociales (économie, droit, sciences politiques et administratives, relations internationales, sociologie, histoire, psychologie, anthropologie, géostratégie, philosophie, etc.) doivent être directement liés au processus de pacification de l'Est de la RDC et, sans s'y limiter, à l'un des sujets suivants :

- l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri : quelle incidence sur l'activisme milicien en RDC
- penser le renseignement : pour quelle gouvernance sécuritaire en RDC

Considérant l'évolution de l'actualité, spécialement en rapport avec la sécurité ainsi que le processus de pacification de l'Est du pays, et au regard du rôle du chercheur appelé à faire entendre la voix de la « la raison » dans le débat, le CRESH, via sa Direction Scientifique, vient de lancer un projet d'ouvrage collectif intitulé « Congo démocratique : le prix de la paix ».

Ce projet est consacré à l'analyse de la crise sécuritaire qui sévit en RDC depuis plusieurs décennies, avec un accent particulier sur les efforts consentis par le pays pour parvenir à une paix durable. Une attention particulière sera accordée aux propositions pertinentes qui partent de diverses expériences pour suggérer des pistes à explorer afin de pacifier un pays meurtri. Une combinaison de contributions théoriques et empiriques est fortement encouragée.

DATES ET INFORMATIONS IMPORTANTES

Le système de soumission a été ouvert le 30 mai 2022. Les tapuscrits doivent être adressés à la Direction Scientifique du CRESH conjointement aux adresses recosh.creshrdc@gmail.com ; bobokabungu@gmail.com et ds@cresh-rdc.org tout en indiquant (dans l'objet) qu'il s'agit d'une « soumission à l'ouvrage collectif sur la paix en RDC ».

La date limite d'envoi des propositions de titres, de plans sommaires et de bibliographies indicatives est fixée au 11 juin 2022 de manière à réserver une suite aux auteurs potentiels le 14 dito.

- face aux velléités expansionnistes de ses voisins ?
- procès RDC-Ouganda à la Cour internationale de Justice : quelle condamnation pour quel préjudice ?
 - brassage des armées régulière et rebelle en RDC : quel avenir pour une force républicaine dissuasive ?
 - exporter les mines et importer les minerais ou la stratégie de domination d'un peuple sans territoire
 - la guerre comme raccourci pour arriver au pouvoir : zoom sur le cas du Congo-Zaïre
 - évolution de la pléiade des groupes armés à l'Est de la RDC : des rébellions mercantilistes aux conflagrations terroristes
 - déterminants des guerres à l'Est du Congo démocratique : analyse sociologique des signes avant-coureurs
 - conflits armés et activité économique en Afrique subsaharienne : analyse économétrique et leçons pour une RDC forte et prospère
 - des morts sous le regard vigilant des Nations-Unies : évaluation du mandat de la MONUSCO
 - le Congo indépendant victime de la géopolitique : quelle stratégie pour une paix durable ?
 - le brasier de l'Est de la RDC : identifier le pyromane pour orienter le pompier
 - les maraudeurs sur l'arbre à palabre congolais ou le double jeu des négociateurs belligérants
 - unis par le sort, désunis dans l'effort : analyse des inégalités comme source de tensions en RDC
 - la pensée politique de Mobutu pour une paix retrouvée au Zaïre : quel héritage pour un Congo à la gâchette du continent ?
 - crédibilité des élections et viabilité de la paix : quelles perspectives pour une justice transitionnelle de développement en RDC ?
 - consolidation de la paix et développement en RDC : discussion sur le rôle de l'église
 - Prévention et résolution des conflits en RDC : proposition d'une grille d'évaluation à l'aune du droit international.

Quant à elle, la soumission des projets de chapitres interviendra, au plus tard, le 28 juin 2022. Tout dépassement entraînera un rejet du texte envoyé. Les mois de juillet et d'août 2022 seront respectivement consacrés à l'évaluation et à la correction des projets en vue de la publication de l'ouvrage collectif à fin octobre 2022. Les soumissions seront analysées en fonction de leur pertinence par rapport au thème et seront examinées par les pairs, en double aveugle, selon les normes habituelles de la Revue congolaise des sciences humaines et sociales (RECOSH) publiée par le CRESH.

Les tapuscrits où le risque de plagiat dépassera le seuil tolérable ne seront pas pris en compte et feront l'objet d'une communication afin de décourager leurs auteurs. Les articles peuvent être soumis en anglais ou en français, précédés d'un résumé de 200 mots au maximum et des mots-clés, dans les deux langues. Ils ne doivent pas dépasser 10.000 mots. Pour toute question éditoriale, veuillez contacter le CRESH. Il est à noter qu'aucun frais n'est exigé pour les soumissions. Les textes soumis ne doivent pas faire l'objet de soumission dans un autre projet, y compris dans une revue au titre d'article scientifique.



Photo : L'Epress

APPELS DE NOTES, NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

Appels de notes :

Ils sont à saisir en exposant dans le corps du texte principal. L'appel de note dans le texte suivra immédiatement le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte et précède donc toujours le signe de ponctuation : Exemple¹. Il sera inséré à l'extérieur des guillemets pour les citations : « Exemple »¹.

Notes :

Elles sont à placer en bas de page et leur numérotation sera continue de la première à la dernière note de texte. Chaque note doit contenir les références bibliographiques complètes.

Police de caractères : Times New Roman

Corps de la police : 10 pt - Interligne : 1 - Texte justifié (en bloc).

Références bibliographiques :

Pour un document : Nom de l'institution, « Titre du document », source (lien internet en général), année, page(s).

Pour un ouvrage collectif ou individuel : Prénom NOM (éventuellement dir., éd. ou autre), Titre de l'ouvrage, Éditeur, Collection (éventuellement), année, énième édition (éventuellement), page(s).

Pour un article dans une revue : Prénom NOM, « Titre de l'article », Titre de la Revue (ou son abréviation), volume, n°, année, page(s).

Pour un article paru dans un ouvrage collectif ou des actes de colloque : Prénom NOM, « Titre de l'article », in NOM Prénom (éventuellement dir., éd. ou autre), Titre de l'ouvrage, Éditeur, Collection (éventuellement), année, énième édition (éventuellement), page(s).

Une liste des références classées par ordre alphabétique sera placée à la fin du texte en distinguant les documents officiels et sites internet des ouvrages et des articles.

CONSIGNES A RESPECTER

Format de mise en page :

Marges : par défaut de Word 2,5 cm de chaque côté de la page.

Police de caractères : Times New Roman.

Corps de texte : Corps de la police : 12pt - Interligne : 1,5

Niveaux de titre : 1/ 1.1./ 1.1.1. (pas plus de trois niveaux). Ne pas utiliser les majuscules ou les petites majuscules. Privilégier les titres courts. Ne pas mettre de points à la fin.

Chapeau introductif : Prévoir systématiquement un chapeau introductif présentant les sous-niveaux à venir.

Citations Entre guillemets français (« Exemple »). Le point sera toujours mis à l'extérieur des guillemets. Les omissions sont à mentionner par [...] et en caractères droits. Les ajouts qui sont le fait des auteurs des chapitres seront également placés entre crochets [ajout].

Mots en langues étrangères, (latin, anglais, etc.) : À faire figurer en italique (y compris pour les expressions latines d'usage dans les notes de bas de page

COMITE DE DIRECTION

- **Ivon Mingashang**, Professeur à l'Université de Kinshasa, Directeur Général du CRESH et Membre de la CDI
- **Bobo B. Kabungu**, Directeur Scientifique du CRESH et Professeur dans plusieurs institutions en RDC
- **Jean-Paul Segihobe**, Professeur Ordinaire à l'Université de Kinshasa et Chef du Département des Sciences juridiques du CRESH
- **Dieudonné Kaluba Dibwa**, Professeur à l'Université de Kinshasa et Président honoraire de la Cour Constitutionnelle de la RDC.



Appel à contributions pour un ouvrage collectif intitulé « Congo démocratique : le prix de la paix ».

